



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 33 13

SAISON SPORTIVE 2022-2023 - DOSSIER D'INSCRIPTION

ACTIVITÉS NAUTIQUES « ADOLESCENTS / ADULTES » - 1^{er} semestre

Photo
d'identité

• Période d'inscription :

Les inscriptions seront recevables à compter du **samedi 20 août 2022**

Elles se dérouleront uniquement par correspondance : envoi postal ou dépôt dans la boîte aux lettres de l'accueil de la Direction des Sports et des Loisirs (Stade Nautique du Port Marchand – 370, Allées de l'Armée d'Afrique – 83000 TOULON).

Les fax ne seront pas pris en compte.

ATTENTION : nombre de places limité, les demandes seront traitées par ordre d'arrivée

• Renseignements relatifs à l'adhérent

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Activité : **NAUTIQUE** REF ACTIVITÉ :

Tél. fixe et/ou portable :

Vous disposez du document descriptif de toutes les activités proposées par la Direction des Sports et des Loisirs afin de prédéfinir l'activité « nautique » la mieux adaptée à vos besoins.



• Renseignements relatifs à l'adhérent

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Activité : **NAUTIQUE** REF ACTIVITÉ :

Tél. fixe et/ou portable :

EMAIL OBLIGATOIRE :

En cas d'accident, j'autorise le personnel d'encadrement à prendre toutes les mesures nécessaires à mon déplacement d'urgence vers la clinique ou l'hôpital le plus proche.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom : Tél. :

À Toulon, le

Signature de l'adhérent

• Pièces à fournir pour le dossier

*si plusieurs dossiers sont expédiés simultanément dans la même enveloppe, 1 seul exemplaire des pièces à fournir est demandé

- Le présent document + fiche autorisation droit à l'image,
- Une photo d'identité,
- Un justificatif de domicile à votre nom (photocopie),
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique des sports nautiques de moins d'un an,
- **1 attestation de natation de 50m (savoir nager sans gilet) obligatoire,**
- **Le règlement par chèque à l'ordre de la « Régie service des sports » accompagné de la photocopie du justificatif de tarif réduit**





République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 33 13

AUTORISATION DE PRISES DE VUES ET DE PUBLICATION

• Renseignements relatifs au demandeur

Nom : Prénom :

Activité : **NAUTIQUE** REF ACTIVITÉ :

J'autorise la Ville de Toulon à effectuer et reproduire tous reportages photographiques et audiovisuels organisés par la direction des sports où j'apparais et réalisés lors des activités auxquelles j'ai souscrit. Il va de soi qu'aucune photo (et sa légende), qu'aucune vidéo (et son commentaire) ne devront me porter préjudice, et que je peux annuler la présente autorisation, auprès de la direction concernée, à tout moment à ma convenance.

Je n'autorise pas la prise de vues.

• Renseignements relatifs à la publication et à la diffusion des prises de vues

Dans le cadre de sa communication institutionnelle, la Ville de Toulon pourra faire la promotion de ses activités sur l'ensemble de ses supports (magazines, plaquettes, affiches, sites internet, réseaux sociaux, bornes interactives, stands d'expositions, films et supports numériques, etc.) et ceux de ses partenaires institutionnels. La présente autorisation est valable durant toute la durée du mandat électif en cours. À savoir la période comprise entre 2020 et 2026.

Fait en deux exemplaires dont un à conserver par l'adhérent à le

Signature du demandeur

Cachet de l'administration

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions aux activités sportives municipales proposées par la Direction des Sports et des Loisirs de la ville de Toulon (terrestres, aquatiques et nautiques), ainsi qu'à gérer les paiements afférents. Les données enregistrées sont conservées 2 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises à aucune autre structure interne ou externe à la Ville de Toulon. Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Ville de Toulon – À l'attention du délégué à la protection des données – avenue de la république – CS 71407 – 83056 TOULON ou bien par mail : donnees_personnelles@mairie-toulon.fr





République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 33 13

TARIFS ADOLESCENTS / ADULTES DES ACTIVITÉS NAUTIQUES - SAISON 2022 / 2023

MARDI & VENDREDI	RÉF. ACTIVITÉ	HEURES	TARIFS	TARIFS RÉDUITS
1 ^{ère} période du 12 septembre 2022 au 28 janvier 2023				
N KAYAK + de 18 ans	N1	9h à 11h	86,00 €	67,50 €
MA MULTI ACTIVITÉS NAUTIQUES Kayak, Stand-up paddle + de 18 ans	MA1	12h15 à 13h30	86,00 €	67,50 €

MERCREDI	RÉF. ACTIVITÉ	HEURES	TARIFS	TARIFS RÉDUITS
1 ^{ère} période du 12 septembre 2022 au 28 janvier 2023				
Y HANDIVOILE + de 16 ans	Y1	9h à 12h	92,00 €	73,50 €

SAMEDI	RÉF. ACTIVITÉ	HEURES	TARIFS	TARIFS RÉDUITS
1 ^{ère} période du 12 septembre 2022 au 28 janvier 2023				
T Initiation DÉRIVEUR BIZZU + de 16 ans	T1	9h à 12h	149,00 €	115,00 €
U Initiation CATAMARAN 16 + de 16 ans	U1	9h à 12h	149,00 €	115,00 €
V Initiation PLANCHE À VOILE + de 16 ans	V1	9h à 12h	130,00 €	101,00 €
Y HANDIVOILE + de 16 ans	Y3	9h à 12h	92,00 €	73,50 €

N.B. : En fonction des conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité le support de l'activité nautique peut être adapté,

✓ Les bénéficiaires d'un tarif réduit, familles nombreuses (à partir de 3 enfants à charge de moins de 16 ans), bénéficiaires du RSA, de l'A.A.H., carte jeune, ... **devront obligatoirement joindre une copie des justificatifs**

✓ **Un dossier rempli numériquement par activité puis imprimé à partir du site de la Ville de Toulon www.toulon.fr,**

✓ Photocopie obligatoire du justificatif donnant droit à un tarif réduit,

✓ Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et sera renvoyé,

**si plusieurs dossiers sont expédiés simultanément dans la même enveloppe,*

1 seul exemplaire des pièces à fournir est demandé

✓ **Merci de bien vouloir noter sur l'enveloppe « INSCRIPTION ADULTE VOILE 2022-2023 »**

Reprise des activités mardi 13, mercredi 14 ou samedi 17 septembre 2022

À noter : les dossiers d'inscription pour la seconde période seront disponibles courant janvier 2023